

*Questions orales*

**M. Tobin:** Monsieur le Président, par déférence pour la présidence, je retire les paroles que j'ai adressées à cette dernière.

**M. le Président:** Je remercie le député. Je remercie aussi ses collègues d'avoir accepté ma suggestion selon laquelle, dans un cas comme celui-ci, il vaut mieux que le président et le député en cause règlent la question entre eux.

**M. John Brewin (Victoria):** Monsieur le Président, je vous remercie de votre intervention. Il s'agit d'une question très importante pour tous les partis à la Chambre. J'ai assisté à la séance d'information et l'automne dernier j'ai demandé à la ministre associée de la Défense nationale si elle était au courant du fait que ces hélicoptères n'étaient pas adaptés aux frégates et que les modifications nécessaires coûteraient des millions de dollars.

J'ai maintenant été informé du fait qu'il existe des problèmes de conception encore plus graves qui affectent la compatibilité des hélicoptères et des frégates. Ces problèmes touchent les aspects fondamentaux du projet et pourraient entraîner son annulation.

La question que je pose est très importante. La ministre a-t-elle été informée de tout autre problème de conception pouvant nuire aux capacités des frégates si ces hélicoptères se trouvent à bord et, dans l'affirmative, la ministre en informera-t-elle la Chambre?

**L'hon. Kim Campbell (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants):** Non, monsieur le Président.

**M. John Brewin (Victoria):** Monsieur le Président, je suis heureux d'informer la ministre que les détails de ces problèmes seront rendus publics demain.

Je veux simplement signaler qu'hier la ministre a dit à la Chambre que l'on devrait se pencher sur tout le projet, y compris l'achat des frégates et des hélicoptères. Ce sont ses propres paroles. La ministre a hérité de ce projet de ses prédécesseurs.

La ministre, qui a vaillamment défendu ce projet, va-t-elle faire preuve de courage politique et nommer une commission d'enquête indépendante pour revoir ce projet et faire économiser des milliards de dollars aux contribuables canadiens?

**L'hon. Kim Campbell (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants):** Monsieur le Président, je n'ai pas dit que j'allais demander la tenue d'une étude. J'ai simplement rappelé aux députés que les hélicoptères en question font partie du projet de frégates et que le fait d'éliminer ceux-ci aurait une incidence sur ce projet.

Lorsque j'ai fait allusion à la possibilité de se pencher sur cette question, j'ai vu des députés d'en face hocher de la tête pour manifester clairement leur désaccord face à cette suggestion.

J'ajoute qu'en assumant les fonctions de ministre de la Défense nationale j'ai évidemment dû me pencher sur les engagements que nous avons pris, et je dois dire qu'en ce qui a trait au projet d'achat d'hélicoptères, j'ai été très rassurée par l'appui du député de Victoria qui, en tant que membre du comité permanent, faisait partie du consensus en faveur du remplacement de nos hélicoptères Sea King par des EH-101. Je l'en remercie.

**M. John Brewin (Victoria):** Monsieur le Président, je cite le harsard d'hier, où la ministre a dit:

Je pense que c'est là une chose sur laquelle nous devrions nous pencher.

Je veux aussi signaler deux points à la ministre. Premièrement, la recommandation ne disait pas qu'il fallait acheter des hélicoptères EH-101, mais bien qu'il fallait remplacer les Sea King. Le rapport renferme des observations favorables sur les EH-101, mais la situation a changé depuis le dépôt de ce document et nous, de ce côté-ci de la Chambre, sommes prêts à résilier cette entente, compte tenu des faits dont nous sommes maintenant au courant.

La ministre va-t-elle reconnaître les faits nouveaux qui nous sont communiqués à chaque jour concernant ces hélicoptères et va-t-elle reconnaître qu'il importe de reconsidérer cet achat?

• (1430)

**L'hon. Kim Campbell (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants):** Monsieur le Président, je suis d'accord avec le député pour dire que la situation a changé depuis novembre 1990, avec la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide. Cela dit, le député a appuyé ce projet.

Selon moi, si la situation a changé, ce n'est pas tant en raison de la fin de la guerre froide que de l'imminence d'une lutte qui sera probablement plus chaude et qui motive la question du député, il me semble.

[Français]

**Mme Sheila Copps (Hamilton-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi à la ministre de la Défense nationale.

Il est vrai que la situation a changé et que la compagnie italienne en question est au bord de la faillite. C'est également vrai que le prototype d'hélicoptère qu'elle recommande a eu un accident qui a coûté la vie à quatre personnes. Depuis l'annonce de ce projet l'année dernière, c'est vrai que le coût a augmenté, non seulement de